

RECULE

21 FEV. 2023

DREAL - UIDAM

**DREAL des Pays de la Loire
A l'attention de Madame LUZET**

Rue du Cul d'Anon – Parc d'activités Angers
49183 St Barthélemy d'Anjou

Montreuil-Bellay, le 08 Février 2023

COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE RECEPTION

OBJET : Arrêt ligne de traitement de surface anodisation

Madame,

Par la présente, je vous fais part de ma décision de l'arrêt définitif de notre chaîne d'anodisation.

Le contenu des cuves et des produits chimiques relatifs à ce processus seront traités conformément à notre arrêté préfectoral et suivant les règles en vigueur.

Je reste à votre entière disposition pour échanger sur ce sujet.

CUID / ADJ		
CAR	EC	RA
RC	EOL	ASS
	I	A
CP		
INSP		
INSP		
ASS		
REG	<i>Fait</i>	
GUN		

Jean Dominique GUILTER
Président